

MAGHREB OXYGÈNE

Comptes consolidés au 31 décembre 2013 selon les normes IFRS

ACTIF (en milliers de dirhams)	31/12/2013	31/12/2012
Immobilisations incorporelles	1	1
Immobilisations corporelles	153 610	156 204
Titres mis en équivalence	33 857	32 270
Autres immobilisations financières	1 391	1 391
Titres de participation non consolidés	152	152
Impôts différés actifs	1 812	1 772
Autres actifs non courants	69 554	74 309
Actifs non courants	260 378	266 099
Stocks	27 517	28 962
Comptes clients	120 094	127 229
Autres créances d'exploitation	14 163	7 426
Actif d'impôt exigible	0	1 048
Titres de placement	4 030	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	55 545	4 736
Actifs courants	221 349	169 400
TOTAL ACTIF	481 727	435 499

CPC (en milliers de dirhams)	31/12/2013	31/12/2012
Chiffre d'affaires	201 890	208 871
Autres produits	6 989	6 082
Coût des biens et services vendus	(92 094)	(88 790)
Charges de personnel	(36 607)	(34 752)
Autres produits et charges opérationnels	(43 670)	(51 466)
Résultat opérationnel avant amortissements	36 507	39 944
Dotations aux amortissements	(22 008)	(20 706)
Résultat opérationnel	14 498	19 238
Produits de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie		
Coût de l'endettement financier brut	(6 033)	(11 648)
Coût de l'endettement financier net	(6 033)	(11 648)
Autres produits et charges financières		
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	8 465	7 590
Quote part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	1 587	2 737
Impôts sur les résultats	(2 799)	(2 706)
Résultat net consolidé	7 253	7 620
Autres produits et charges		
Résultat global de la période	7 253	7 620
Résultat net	7 253	7 620
dont part du groupe	7 253	7 620
dont part minoritaires		
Résultat par action		
Résultat net part du groupe	7 253	7 620
Résultat net par action (en dirhams)	8,9	9,4
Résultat net par action dilué (en dirhams)	8,9	9,4

PASSIF (en milliers de dirhams)	31/12/2013	31/12/2012
Capital	81 250	81 250
Prime d'émission	40 990	40 990
Réserves consolidées	76 324	72 766
Résultat consolidé de l'exercice	7 253	7 620
Intérêts minoritaires	0	0
Capitaux propres	205 817	202 626
Emprunts et autres passifs financiers à long terme	105 831	109 750
Impôts différés passifs	7 822	9 135
Autres passifs non courants	22 877	22 049
Passifs non courants	136 530	140 934
Dettes fournisseurs	38 063	37 968
Autres passifs courants	38 732	35 509
Passif d'impôt exigible	38	0
Provisions pour risques et charges courants	1	0
Emprunts et autres passifs financiers à court terme	62 548	18 462
Passifs courants	139 382	91 939
TOTAL PASSIF	481 727	435 499

FLUX DE TRÉSORERIE (en milliers de dirhams)	31/12/2013	31/12/2012
Résultat net consolidé	7 253	7 620
Élimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie		
Charges sans effets sur la trésorerie	22 008	20 706
Produits sans effets sur la trésorerie	-1 456	-3 673
Plus ou moins value de cession des immobilisations	-4 071	-2 288
Résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus	-1 587	-2 737
Marge brute d'autofinancement	22 148	19 628
Variations des actifs et passifs d'exploitation	2 591	17 436
Flux liés à l'exploitation	24 739	37 064
Cessions d'immobilisations corporelles	4 074	3 205
Investissements en immobilisations corporelles	-16 161	-22 359
Augmentation de capital de société mise en équivalence		
Flux liés aux investissements	-12 087	-19 154
Dividendes versés:		
- aux actionnaires de Maghreb Oxygène	-4 063	-5 687
- remboursement des dettes de financement	-5 555	-5 555
- souscription d'emprunt		
Variations des autres actifs et passifs financiers	3 928	-477
Flux des opérations financières	-5 690	-11 719
Augmentation (diminution) de la trésorerie	6 962	6 191
Trésorerie au début de l'exercice	-6 997	-13 188
Trésorerie à la fin de l'exercice	-35	-6 997

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en milliers de dirhams)	Capital	Primes d'émission	Autres retraitements	Réserves et résultats consolidés	Total part groupe	Minoritaires	Total
Situation au 31 décembre 2011	81 250	40 990		78 355	200 595		200 595
Distribution de Dividendes				-5 687	-5 687		-5 687
Résultat net de l'exercice				7 620	7 620		7 620
Variation de périmètre							
Autres variations			98		98		98
Situation au 31 décembre 2012	81 250	40 990	98	80 288	202 626		202 626
Distribution de Dividendes				-4 063	-4 063		-4 063
Résultat net de l'exercice				7 253	7 253		7 253
Variation de périmètre							
Autres variations							
Situation au 31 décembre 2013	81 250	40 990	98	83 479	205 817		205 817

La variation des capitaux propres consolidés s'explique essentiellement par le résultat de la période et par les distributions de dividendes.

PRÉSENTATION SÉLECTIVE DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Note 01 : Principes comptables et méthodes d'évaluation

1. Contexte de l'élaboration des états financiers consolidés de l'exercice 2013 et des comptes de l'exercice 2012

Les états financiers et les notes y afférentes ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 21 février 2014.

Les états financiers consolidés du Groupe Maghreb Oxygène au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) applicables au 31 décembre 2013 telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

L'ensemble des nouvelles normes, interprétations ou amendements publiés par l'IASB et d'application obligatoire dans l'Union Européenne dès le 1er janvier 2013, ont été appliquées.

2. Méthodes de consolidation

La liste des principales filiales et sociétés associées du Groupe est présentée à la note 2 « Périmètre de consolidation au 31 décembre 2013 et 2012 ».

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Ces méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

• Intégration globale

Toutes les sociétés dans lesquelles Maghreb Oxygène exerce le contrôle, c'est-à-dire qu'il a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de ces sociétés afin d'obtenir des avantages de leurs activités, sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle est notamment présumé exister lorsque Maghreb Oxygène détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote d'une entité et qu'aucun autre actionnaire ou groupe d'actionnaires n'exerce un droit significatif lui permettant d'opposer un veto ou de bloquer les décisions ordinaires prises par le Groupe.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Le contrôle existe également lorsque Maghreb Oxygène, détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entité, dispose du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs, du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat, du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'Administration ou de l'organe de direction équivalent, ou du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du Conseil d'Administration ou de l'organe de direction équivalent.

• Mise en équivalence

Maghreb Oxygène consolide par mise en équivalence les sociétés associées dans lesquelles il détient une influence notable ainsi que pour les co-entreprises dans lesquelles il partage par accord contractuel le contrôle avec un nombre limité d'autres actionnaires.

L'influence notable est présumée exister lorsque Maghreb Oxygène détient, directement ou indirectement, 20% ou davantage de droits de vote d'une entité, sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas. L'existence d'une influence notable peut être mise en évidence par d'autres critères tels qu'une représentation au Conseil d'Administration ou à l'organe de direction de l'entité détenue, une participation au processus d'élaboration des politiques, l'existence d'opérations significatives avec l'entité détenue ou l'échange de personnels dirigeants.

Note 2: Périmètre et méthode de consolidation au 31 Décembre 2013 et au 31 Décembre 2012

A la date du 31 décembre 2013 et du 31 décembre 2012, les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation se détaillent comme suit :

Nom de la Société	Au 31 décembre 2013			Au 31 décembre 2012		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
Maghreb Oxygène	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Proactis	25%	25%	MEE	25%	25%	MEE
Tafraouti	24%	24%	MEE	24%	24%	MEE
Sodegim	50%	50%	MEE	50%	50%	MEE

Aucun changement au niveau périmètre de consolidation entre 2013 et 2012.
La société Philco sans activité est exclue du périmètre de consolidation.

Note 3 : Engagements contractuels et actifs passifs éventuels au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012

Obligations contractuelles et engagements commerciaux Sûretés données

Engagements donnés

- Commandes fournisseurs émises et non encore honorées : l'engagement donné à fin 2013 s'élève à 12,6 Mdh contre 11,3 Mdh à fin 2012.

- Locations immobilières : le montant global des loyers relatifs à des locations d'immeubles à durée indéterminée s'élève à 2,3 Mdh au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012.

- Locations longue durée (LLD) : au 31 décembre 2013 le montant total des engagements lié à la LLD s'élève à 5,7 Mdh (dont 3,2 Mdh à moins d'un an) contre un montant de 5,9 Mdh au 31 décembre 2012 (dont 3,5 Mdh à moins d'un an). Ces contrats sont étalés sur une durée maximale de 36 mois.

Passifs éventuels

Les déclarations fiscales au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de la taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), de l'impôt Général sur le Revenu (IGR) ainsi que les déclarations sociales au titre de la CNSS des exercices clos le 31 décembre 2010, le 31 décembre 2011, le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2013 ne sont pas encore prescrites et pourraient le cas échéant faire l'objet d'un contrôle par l'administrations et donner lieu à des redressements éventuels.

Note 4: Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est à signaler.

Abdelaziz ALMECHATT
COOPERS AUDIT MAROC
83, Avenue Hassan II
CASABLANCA

Abdellah RHALLAM
FIDECO AUDIT & CONSEIL
124, boulevard Rahal El Meskini
CASABLANCA

MAGHREB OXYGENE S.A.
Immeuble Tafraouti
Km 7,5 Route de Rabat
Ain Sebâa Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2013

Aux actionnaires de la société Maghreb Oxygène S.A.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société MAGHREB OXYGENE S.A., comprenant le bilan au 31 décembre 2013, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 205 817 milliers de dirhams dont un résultat net consolidé de 7 253 milliers de dirhams.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relative à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les comptes consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation de la société MAGHREB OXYGENE S.A. au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union européenne.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous portons à votre connaissance que les règles et méthodes retenues pour l'établissement des informations sectorielles sont décrites dans les notes 1 (§§ 3.9.19) et 23.

Casablanca, le 24 février 2014

Les Commissaires aux Comptes

COOPERS AUDIT MAROC

COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social : 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 91 34
Abdelaziz ALMECHATT

FIDECO AUDIT & CONSEIL

FIDECO AUDIT & CONSEIL
SARL
124, Bd. Rahal El Meskini
Casablanca
Abdellah RHALLAM